

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2021

1°) Dotation de soutien à l'investissement local : remplacement des chaudières :

Il s'agit des chaudières du bâtiment mairie et de l'Auberge. Les dossiers doivent être déposés avant le 28 février 2021. ENERGIES 15 a réalisé deux études d'opportunité pour une chaufferie à granulés de bois pour le bâtiment mairie et pour l'Auberge de la Sumène et propose un chiffrage avec des travaux complémentaires d'isolation du sous-sol :

54 000 € HT soit 64 000 € TTC pour le bâtiment Mairie et 40 000 € HT soit 48 000 € TTC pour l'Auberge. A ce jour 5 entreprises ont été contactées pour établir un devis :

Une est venue sur place pour qui l'installation au sous sol de la Mairie lui paraît impossible vu la faille hauteur sous plafond et suggère une installation en extérieur avec construction d'un bâtiment et doit faire un devis en ce sens (sans la construction). Même chose pour une autre qui propose l'installation d'un container avec chaudière et silo à l'intérieur. Les autres n'ont pas donné suite. Le conseil décide à l'unanimité de déposer le dossier et d'autoriser la signature d'un bon de commande avec ENERGIES 15 pour un montant de 975 € pour leurs travaux d'étude et pour une assistance technique.

2°) Ramassage des encombrants :

Le dépôt étant redevenu gratuit, le conseil décide à l'unanimité de remettre en place un ramassage des encombrants une fois par trimestre sur inscription en Mairie et en les triant par catégorie pour faciliter le ramassage.

3°) Dossier de consultation des entreprises travaux de voirie à Sauronnet :

M. Rongier de Cantal Ingénierie et Territoires doit préparer la consultation des entreprises pour début mars pour une fin des travaux en juin. Le conseil est d'accord à l'unanimité pour lancer les appels d'offres.

4°) Mise à disposition d'une personne de l'association la Ressourcerie Terre d'Eco pour travaux sur la commune :

Il est envisagé que l'association la Ressourcerie Terre d'Eco mette à disposition du personnel (contrat aidé) à la commune pour une durée de 5h/semaine sur un an à compter du 15 mars pour des travaux de jardinage au jardin ethnobotanique de la commune. Il faudrait établir une convention entre les deux parties. Le salarié reste sous la responsabilité de l'association, toutefois s'agissant d'un contrat aidé, il sera peut-être nécessaire qu'une personne au sein de la collectivité soit responsable de son encadrement. La Direction du Travail de l'Emploi et de la Formation doit nous donner plus d'informations. Le Conseil valide à l'unanimité la convention sous réserve des informations de la Direction du Travail.

5°) Questions diverses :

- Travaux Mairie : la réception des travaux a eu lieu le 25 février à 14h.

- Composition de la commission électorale : Il s'agit de désigner des délégués de l'Administration et du Tribunal Judiciaire avec possibilité de désigner un suppléant pour chaque administration.

Jacqueline Schweizer est actuellement déléguée de l'administration et Solange Fantin du tribunal Judiciaire. Le Conseil municipal propose de désigner M. Chateau Roger comme suppléant au tribunal Judiciaire et Mme Bouyges Sylvie à l'Administration.

Séance levée à 22h30.